

## COMITE DE PROGRAMMATION LEADER GAL PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### PROCES VERBAL DE LA CONSULTATION ECRITE DU COMITE DE PROGRAMMATION DU MERCREDI 18 AOUT 2021

Le vendredi 6 août 2021 une consultation écrite a été adressée par courriel aux membres du Comité de Programmation pour statuer sur la nouvelle maquette financière proposée, issue de l'octroi de 572 321 € de fonds LEADER pour la période dite de transition.

Ont participé à cette consultation écrite les membres suivants :

#### Collège « Privés »

Titulaires	Participation	Suppléant	Participation
BELOT Nelly	x	BOURGNE Nadia	
BEUGNON Guilhem	x	RODRIGUEZ Gabriel	
BEZIAT Patrick		BASCOUL Francis	
BLANQUET Catherine		BACHELOT Olivier	
COSTE Philippe		CARRETIER Denis	
DESMAZIERES Stephan		BLET Nadège	
FLEUTIAUX Bertrand	x	GALY-GUIRAUD Marie-Paule	
FROIDEVAUX Claude	x	RONZIER Françoise	x
GARRIGUENC Thierry		JEANJEAN Marie-Odile	
KWIATWOSKI Pierre		PEREZ Lucie	
OLLIER Françoise		FRISSANT Françoise	x
PAGES Eric		BOISJOT Nathalie	
ROMBEAUX Christophe	x	VIE Nicole	
ROUX Stéphane		MIQUEL Raymond	
TREBAOL-CADENAT Marie-Noëlle		FRANCART-MARTY Marie-Josèphe	
Total	5	Total	2

#### Collège « Publics »

Titulaires	Participation	Suppléant	Participation
ARCAS Jean	x	CABROL Josian	
BADENAS Jean-Noël		COMBES Catherine	x
BOUTES Francis	x	SAUR Séverine	
BARTHES Daniel		ULMER Jean-Michel	
BIES Christian	x	GERONIMO Marie Line	
FALCOU Béatrice	x	FRAISSE Yves	
GALTIER Daniel	x	BARO Gérard	
LAFURIE Jean-Louis	x	ROUBICHON Olivier	x
MATHIEU Pierre	x	COMBES Mariette	x
PONS Marie-Pierre		FALIP Jean-Luc	
POLARD Pierre		SOULIE Rémy	x
SALAVIN Thérèse	x	VORDY Didier	
SONZOGNI Catherine		GONZALEZ Harmonie	x
SOULIGNAC Jacques		CHEVRIER Yannick	
Total	8	Total	5

Le courrier d'octroi de 572 321 € de fonds LEADER, adressé par la Région Occitanie, a été fourni aux membres ainsi que la proposition de répartition de ces fonds comme suit :

Mesure	Maquette financière au 04/06/2021	Nouvelle maquette proposée
Fiche 1 – PPAM bio	373 000,00 €	439 791,72 €
Fiche 2 – Sites patrimoniaux	831 778,29 €	999 082,42 €
Fiche 3 – Sites touristiques	331 124,08 €	455 349,23 €
Fiche 4 – Sites en marchés	415 468,93 €	447 468,93 €
<b>Total 19-2</b>	<b>1 951 371,30 €</b>	<b>2 341 692,30 €</b>
19-3 Coopération (Fiche 5)	33 985,28 €	33 985,28 €
19-4 Ass. Technique (Fiche 6)	450 052,96 €	632 052,96 €
<b>Totaux</b>	<b>2 435 409,54 €</b>	<b>3 007 730,54 €</b>

Conformément à l'article 6 – Consultation écrite du Comité de Programmation du règlement intérieur du Groupe d'Action Locale, les membres disposent « d'un délai de huit jours ouvrables pour notifier leurs remarques au secrétariat du GAL. En cas de non réponse dans ce délai, leur accord sera considéré comme acquis à la proposition faite par le GAL. ».

La consultation écrite prenait fin le mercredi 18 août (minuit). Sur les membres du collège « privé », 7 personnes ont répondu à la consultation écrite dont 6 votants. Sur les membres du collège « public », 13 personnes ont répondu à la consultation écrite dont 11 votants. L'ensemble des votants a accepté la nouvelle maquette proposée.

Compte tenu de l'article 6 énoncé supra, les membres qui n'ont pas répondu à la consultation écrite ont donné un accord tacite au GAL. Cette maquette financière est donc validée à l'unanimité.

Lors du Comité de Programmation du 04/06/2021, les membres ont validé à l'unanimité la signature, par le Président du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de tout document se rapportant à l'octroi de nouveaux crédits.

\*\*\*

Francis BOUTES,  
Président du GAL.

